Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :
formav.co/explorer

BACHELOR UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE

CARRIÈRES JURIDIQUES

ÉVALUATION EN CONTRÔLE CONTINU INTÉGRAL : COMPÉTENCE C3 : SÉCURISER

SESSION 2026

Durée : 2 heures 30

SPÉCIALITÉ / UNITÉ	COEFF
CARRIÈRES JURIDIQUES	3, INDICATIF

Moyens de calculs et matériel autorisés :

L'usage de calculatrice avec mode examen actif est autorisé. L'usage de calculatrice sans mémoire, « type collège », est autorisé.

Aucun document ou matériel autorisé en dehors de ceux fournis avec le sujet.

Dès que le sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.

Ce sujet comporte 10 pages numérotées de 1/10 à 10/10.

Les documents réponses en fin de sujet sont à rendre avec la copie.

DOSSIER SUJET

MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE ET CAHIER DES CHARGES : CABINET LEMAIRE CONSEIL, ANGERS

Le cabinet Lemaire Conseil accompagne la société Noroît Mobilités, PME de maintenance de matériels agricoles située à Angers. La société souhaite confier à un prestataire l'hébergement de ses dossiers clients et de ses tickets d'intervention. Vous êtes chargé(e) de préparer l'analyse juridique du projet, de contrôler les documents transmis et de proposer des mesures de sécurisation immédiatement applicables.

Le fichier concerné contient les noms, coordonnées professionnelles, références de contrats et historiques d'intervention de 1 200 clients. Certains tickets peuvent mentionner des informations relatives aux habitudes d'utilisation des matériels. Le prestataire, HexaCloud Services, propose un abonnement annuel et un accès à une plateforme de partage documentaire. Les faits et pièces utiles figurent dans le dossier technique DT 1 à DT 3.

La compétence évaluée est la sécurisation des relations et des données d'ordre juridique, comptable, financier et organisationnel : déontologie et confidentialité, régularité des documents, utilisation des technologies appropriées et exploitation d'une veille juridique pertinente. Les modalités nationales du BUT relèvent du contrôle continu intégral ; la durée et les modalités de la présente évaluation sont celles fixées pour cette évaluation.

PARTIE 1 : Analyse fonctionnelle et réglementaire (6 points)

Identifier les risques, les acteurs et les obligations applicables

À partir du contexte et des documents DT 1 et DT 2, établissez un diagnostic destiné à la responsable administrative de Noroît Mobilités. Distinguez les faits établis des éléments qui nécessitent une vérification. Justifiez vos réponses par les règles fournies au dossier.

Acteurs et responsabilités dans le traitement

Acteur	Rôle indiqué dans le dossier	Responsabilité ou point de vigilance
Noroît Mobilités	Détermine les finalités et les moyens du traitement	
HexaCloud Services	Héberge et traite les données sur instruction	
Sous-traitant technique annoncé	Nom et localisation non communiqués	

À utiliser pour les questions 1.1 et 1.2.

1.1 (2 points) Qualifiez les rôles de Noroît Mobilités et d'HexaCloud Services au regard des éléments du dossier. Relevez deux informations manquantes sur le sous-traitant technique et indiquez pourquoi elles doivent être obtenues avant la mise en production.

1.2 (2 points) Analysez l'incident du 12 juin 2026 au regard des obligations relatives aux violations de données personnelles. Précisez qui doit alerter qui, les délais ou conditions applicables et les éléments à documenter. Distinguez l'obligation légale d'une consigne interne de l'entreprise.

1.3 (2 points) Identifiez deux risques juridiques ou organisationnels liés au partage des dossiers clients. Pour chacun, proposez une mesure proportionnée respectant la confidentialité et le principe de minimisation des données.

PARTIE 2 : Contrôle des documents et sécurisation contractuelle (8 points)

Vérifier la régularité documentaire et chiffrer les mesures de sécurisation

Vous devez préparer une note de contrôle du projet de contrat et une proposition de décision pour la direction. Les clauses annoncées, les montants et les règles juridiques utiles figurent dans DT 2 et DT 3. Toute conclusion doit être reliée à un élément du dossier.

Contrôle des pièces contractuelles

Élément à contrôler	Constat tiré du dossier	Correction ou pièce à demander
Identification des parties et signataires		
Objet, durée et périmètre du service		
Traitement des données et sous-traitance ultérieure		
Signature et conservation de la preuve		

Éléments à compléter dans le document réponse DR 2.

2.1 (2 points) Relevez quatre insuffisances ou vérifications nécessaires dans le projet de contrat et ses annexes. Pour chacune, indiquez le risque concret pour Noroît Mobilités et la pièce ou la précision à obtenir.

2.2 (3 points) Calculez le coût de la première année si Noroît Mobilités accepte l'abonnement, l'option de conformité et le support annuel. Le prix de l'abonnement est de 18 000 € HT, l'option de conformité de 1 250 € HT et le support annuel de 480 € HT. Le taux de TVA applicable est de 20 %. Présentez le total HT, le montant de TVA et le total TTC, en montrant les calculs avec les formules $\text{Total HT} = \sum \text{montants HT}$ et $\text{TVA} = \text{Total HT} \times 0{,}20$.

2.3 (3 points) Proposez les clauses ou garanties à faire intégrer avant signature afin de sécuriser le traitement confié à HexaCloud Services. Votre réponse doit traiter au minimum des instructions documentées, de la confidentialité, de la sécurité, des sous-traitants ultérieurs, de l'assistance en cas d'incident, de l'audit et du sort des données en fin de contrat. Indiquez également les vérifications à effectuer sur les pouvoirs des signataires et sur la signature électronique.

PARTIE 3 : Préparation du protocole opératoire et prévention des risques (6 points)

Organiser une réponse traçable, confidentielle et proportionnée

La direction vous demande une procédure opérationnelle courte. Le 12 juin 2026 à 9 h 00, une salariée signale qu'un lien de partage public a été actif pendant environ dix heures. Quatorze dossiers clients étaient accessibles par ce lien. À 10 h 15, l'équipe informatique désactive le lien ; aucun élément ne permet encore de déterminer si un tiers a consulté ou téléchargé les dossiers. Les dossiers contiennent des coordonnées professionnelles, des références de contrats et des descriptions d'interventions. Utilisez DT 1 à DT 3 et complétez DR 1.

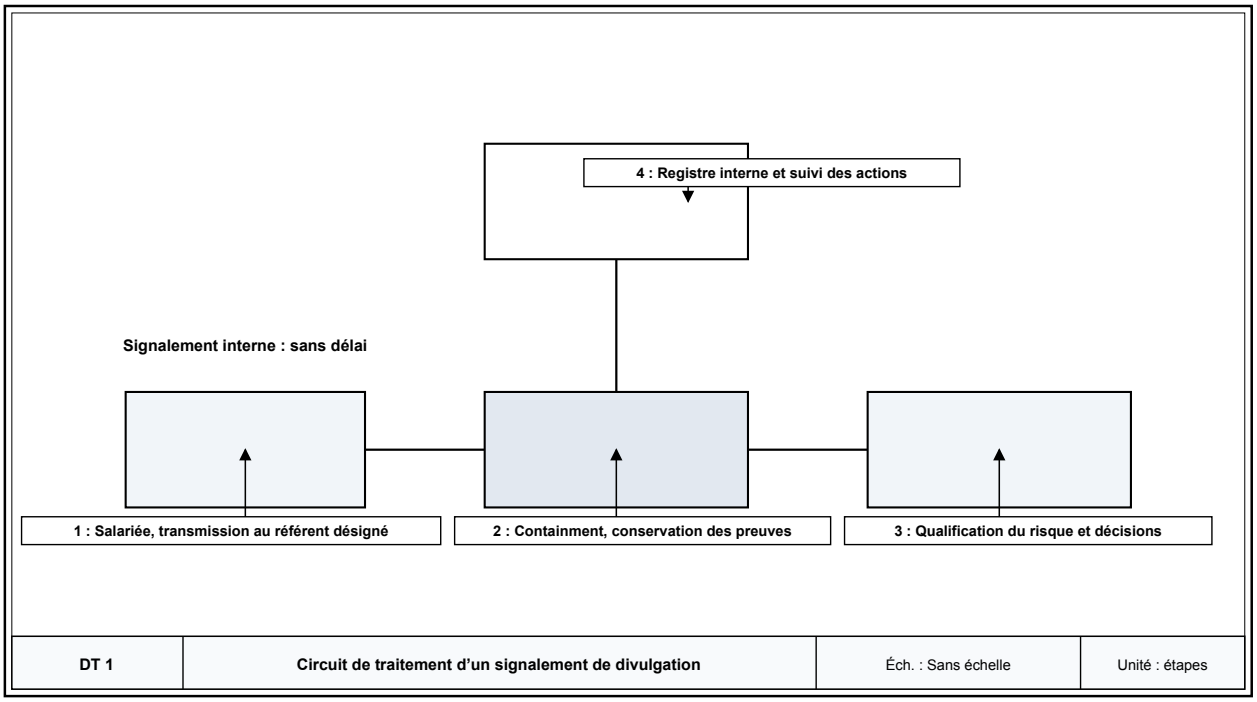


Schéma fonctionnel du circuit interne proposé. Les délais indiqués sont ceux du scénario ou de la procédure interne, sauf mention expresse d'un délai réglementaire.

3.1 (2 points) Établissez l'ordre des premières mesures à prendre à partir du signalement. Précisez les actions de confinement, de conservation des éléments de preuve et de collecte des informations utiles à l'évaluation du risque. Indiquez les personnes qui doivent recevoir l'information et appliquez le principe du besoin d'en connaître.

3.2 (2 points) Rédigez une recommandation motivée sur la notification à l'autorité de contrôle et sur l'information des personnes concernées. Distinguez ce qui peut être décidé immédiatement de ce qui dépend de l'évaluation documentée du risque. Mentionnez le délai applicable à la notification à l'autorité lorsqu'elle est requise.

3.3 (2 points) Proposez deux mesures de prévention adaptées pour éviter la répétition de l'incident et deux règles de communication interne ou externe permettant de préserver la confidentialité, la traçabilité et la qualité de l'information.

DOSSIER TECHNIQUE ET RESSOURCES

Documents ressources nécessaires à la résolution du sujet

DT 1 : FAITS DE L'INCIDENT ET CIRCUIT INTERNE DE SIGNALEMENT

Le 12 juin 2026 à 9 h 00, une salariée informe son responsable qu'un lien de partage public associé à un espace documentaire de Noroît Mobilités a été actif pendant environ dix heures. À 10 h 15, l'équipe informatique désactive le lien et conserve les journaux techniques disponibles. Quatorze dossiers clients étaient concernés. Il n'est pas établi qu'un tiers les ait consultés ou téléchargés. Les documents contiennent des coordonnées professionnelles, des références contractuelles et des descriptions d'interventions. Aucun numéro bancaire, identifiant de connexion ou donnée de santé n'est signalé dans les éléments examinés à ce stade.

La procédure interne de Noroît Mobilités demande au salarié de signaler immédiatement tout incident au responsable informatique et au référent désigné pour la protection des données. Cette consigne interne ne remplace pas l'analyse des obligations légales du responsable du traitement. L'entreprise doit conserver une trace des faits, des mesures prises et des décisions, y compris lorsqu'une notification à l'autorité n'est finalement pas requise.

Le schéma du circuit interne figure dans la partie 3. Il s'agit d'un circuit de traitement proposé pour le cas et non d'un plan de bâtiment ou d'une représentation à l'échelle.

Chronologie factuelle disponible au signalement

Heure ou période	Fait établi	Élément à vérifier
Vers 23 h 00 la veille	Début estimé de l'exposition du lien	Heure exacte de création et paramètres du lien
12 juin 2026, 9 h 00	Signalement par une salariée	Identité des destinataires internes et contenu du signalement
12 juin 2026, 10 h 15	Désactivation du lien par l'équipe informatique	Journaux d'accès, téléchargements et éventuelle indexation
Après 10 h 15	Quatorze dossiers sont identifiés comme concernés	Catégories de données, personnes concernées et conséquences possibles

DT 2 : PROJET DE CONTRAT ET INFORMATIONS COMMUNIQUÉES PAR LE PRESTATAIRE

Le devis HC-2026-041, daté du 2 juin 2026, désigne comme client « Noroît Mobilités » et comme prestataire « HexaCloud Services ». Il prévoit l'hébergement des dossiers clients et des tickets d'intervention pendant douze mois, renouvelable par tacite reconduction. Le prix est de 18 000 € HT par an. Une option de conformité est proposée à 1 250 € HT et un support annuel à 480 € HT.

Le projet de contrat prévoit un accès à la plateforme au moyen de comptes nominatifs. Il ne décrit pas les durées de conservation des copies de sauvegarde, les modalités de restitution ou d'effacement à la fin du contrat, ni la procédure de notification d'un incident. Il indique que le prestataire peut recourir à des sous-traitants techniques, sans les nommer et sans préciser leur localisation. L'annexe technique annonce un

hébergement dans l'Union européenne, mais ne donne pas la liste des sites ni celle des sous-traitants ultérieurs.

Le devis comporte le nom d'une commerciale, sans indication de pouvoir d'engager HexaCloud Services. Le projet peut être signé électroniquement, mais aucune information n'est fournie sur le procédé de signature, l'identification des signataires ou la conservation de la preuve. Le taux de TVA à appliquer pour les calculs du présent sujet est de 20 %.

Éléments contractuels communiqués

Élément	Information fournie	Information absente ou à clarifier
Prestations	Hébergement de dossiers clients et tickets d'intervention	Description détaillée des opérations et instructions
Durée	Douze mois, renouvelable par tacite reconduction	Préavis, modalités de sortie et réversibilité
Sous-traitance technique	Recours possible à des sous-traitants	Identité, localisation, activité et modalités d'autorisation
Sécurité et incidents	Comptes nominatifs annoncés	Mesures détaillées, assistance et délai d'alerte du client
Fin du contrat	Aucune modalité détaillée dans le projet	Restitution, effacement et preuve d'exécution
Signataires	Nom d'une commerciale et option de signature électronique	Pouvoirs, procédé et conservation de la preuve

DT 3 : REPÈRES JURIDIQUES ET RÈGLES DE CONTRÔLE DOCUMENTAIRE

Protection des données personnelles. Le règlement (UE) 2016/679, notamment ses articles 5, 28, 32, 33 et 34, impose notamment des principes de finalité, de minimisation, de confidentialité et de sécurité. Lorsqu'un organisme traite des données pour le compte d'un responsable du traitement, un contrat écrit doit encadrer les éléments prévus à l'article 28, dont les instructions documentées, la confidentialité des personnes autorisées, les mesures de sécurité, l'encadrement des sous-traitants ultérieurs, l'assistance, les audits et le sort des données en fin de prestation. Le sous-traitant informe le responsable du traitement d'une violation de données personnelles dans les meilleurs délais après en avoir pris connaissance.

Le responsable du traitement notifie la violation à l'autorité de contrôle compétente dans les meilleurs délais et, si possible, au plus tard 72 heures après en avoir pris connaissance, sauf si la violation n'est pas susceptible d'engendrer un risque pour les droits et libertés des personnes. Si la notification intervient au-delà de 72 heures, les motifs du retard sont indiqués. La communication aux personnes concernées est requise lorsque la violation est susceptible d'engendrer un risque élevé, sous réserve des conditions et exceptions prévues par le règlement. La décision doit être fondée sur les faits documentés et sur une appréciation du risque.

Documents et signature. En droit français, l'écrit électronique peut avoir la même force probante que l'écrit sur support papier si la personne dont il émane peut être dûment identifiée et si l'écrit est établi et conservé dans des conditions garantissant son intégrité. La signature électronique sert à identifier son auteur et à manifester son consentement dans les conditions prévues par le Code civil, notamment ses

articles 1366 et 1367. Le contrôle doit aussi porter sur l'identité des parties, la capacité et les pouvoirs des signataires, la cohérence des annexes, la version signée et la conservation des éléments de preuve.

Calcul de coût. Pour le cas, la TVA est fixée à 20 %. Utiliser les relations $\text{Total HT} = \sum \text{montants HT}$, $\text{TVA} = \text{Total HT} \times 0{,}20$ et $\text{Total TTC} = \text{Total HT} + \text{TVA}$.

Matrice de contrôle avant mise en production

Domaine	Contrôle à effectuer	Trace à conserver
Données et finalités	Vérifier les données nécessaires et les usages autorisés	Fiche de traitement et instructions validées
Contrat de sous-traitance	Contrôler les clauses et les annexes prévues à l'article 28	Version signée et annexes datées
Sécurité	Vérifier les accès, les partages, les journaux et les sauvegardes	Compte rendu de contrôle et décision de mise en production
Incident	Tester l'alerte, la qualification et la remontée d'informations	Registre d'incident et décisions motivées
Signature	Vérifier identité, pouvoirs, intégrité et conservation	Contrat signé et éléments de validation électronique

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

DR 1 : Document réponse à rendre avec la copie : diagnostic et traitement de l'incident, questions 1.2, 3.1 et 3.2

À RENDRE AVEC LA COPIE

Complétez le tableau à partir des faits et des règles du dossier. Distinguez les faits établis, les vérifications à mener et les décisions motivées. N'inscrivez aucune donnée personnelle réelle.

Fiche de diagnostic de l'incident

Rubrique	Réponse du candidat
Faits établis et périmètre	
Informations à collecter et preuves à conserver	
Mesures immédiates de confinement	
Personnes ou fonctions à alerter, selon le besoin d'en connaître	
Évaluation du risque pour les personnes	
Décision motivée sur la notification à l'autorité et son délai	
Décision motivée sur l'information des personnes concernées	
Trace à inscrire au registre et suivi	

Cadre réservé aux justifications, calculs complémentaires ou schémas du candidat :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

DR 2 : Document réponse à rendre avec la copie : contrôle contractuel et chiffrage, questions 2.1 à 2.3 — **À RENDRE AVEC LA COPIE**

Complétez les tableaux. Pour les calculs, indiquez les opérations et les résultats avec deux décimales. Pour les propositions contractuelles, formulez des éléments précis et directement utilisables dans une liste de contrôle.

Nomenclature des contrôles et corrections à demander

Point contrôlé	Constat ou risque	Demande ou mesure de sécurisation
Identification des parties et pouvoirs des signataires		
Instructions et description des traitements		
Confidentialité et mesures de sécurité		
Sous-traitants ultérieurs et localisation		
Alerte, assistance et gestion des violations		
Audit, restitution et effacement en fin de contrat		
Signature électronique et conservation de la preuve		

Feuille de calcul du coût de la première année

Poste	Montant HT	Calcul ou résultat
Abonnement annuel	18 000,00 €	
Option de conformité	1 250,00 €	
Support annuel	480,00 €	
Total HT		
TVA à 20 %		
Total TTC		

Cadre réservé aux justifications, calculs complémentaires ou schémas du candidat :

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.